

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 04 juillet 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Finances / Attribution d'une subvention à cinq projets d'équipement du territoire

Le Syndicat mixte du PnrL est sollicité par des communes de son territoire pour accompagner certains projets d'équipement qui répondent aux objectifs de sa charte. Ainsi :

- Concernant l'Objectif stratégique 1.1 - Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire / Objectif opérationnel 1.1.2 : Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

La commune d'Hagéville a sollicité une subvention d'équipement pour **l'aménagement en faveur de la biodiversité d'un ancien transformateur électrique**. Ces travaux viseront en particulier à favoriser l'accueil des chiroptères et seront réalisés dans le cadre d'une convention de partenariat passée entre la commune et l'association TORCOL (Ancy sur Moselle).

Le montant total de l'investissement s'élève à 8455.06 € HT. Un soutien financier du Parc à hauteur de 30% de l'investissement est sollicité par la commune, **soit un montant de 2 536.51 €HT.**

- Concernant l'Objectif stratégique 3.2 - Accompagner l'évolution des modes de vie / objectif opérationnel 3.2.2 : Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

La commune de Troyon a sollicité une subvention d'équipement pour **l'amélioration de l'éclairage public. Le projet porte sur la rénovation de l'éclairage public communal, par le remplacement de 28 lampes énergivores par 28 dispositifs les plus performants, dans l'objectif de réduire les consommations d'énergie.**

Le montant total de l'investissement s'élève à 16 688 €HT. Un soutien financier du Parc à hauteur de 30% de l'investissement est sollicité par la commune, **soit un montant de 5 006.40 €HT.**

La commune de Château-Voué a sollicité une subvention d'équipement pour **l'isolation thermique de la mairie. Le projet porte sur la réalisation de travaux de rénovation énergétique de la mairie, incluant l'isolation des combles.** Les travaux concernent notamment la pose de 2 rangées de panneaux d'isolant biosourcé en laine locale sur 100 m² et le soufflage de flocons de laine sur les 13 m² correspondant à la cage d'escalier. Les matériaux en laine locale seront fournis par la coopérative MOS-Laine.

La commune a sollicité le Parc pour un soutien financier à hauteur de 30% pour l'acquisition des isolants biosourcés en laine local (10 000 € HT), **soit un montant de 3 000 €HT.**

- Concernant l'Objectif stratégique 3.2 : Accompagner l'évolution des modes de vie / Objectif opérationnel 3.2.3 : Mobiliser les jeunes et accompagner leurs initiatives

Le lycée agricole de Château-Salins a sollicité une subvention d'équipement pour la création de panneaux pédagogiques. Réalisés par les élèves dans le cadre d'un projet pédagogique, ces panneaux seront situés sur le sentier des Blancs Rayeux. Ils ont pour objectif de faire découvrir l'activité de la ferme de la Marchande, ferme pédagogique du Lycée Agricole du Val de Seille, mais aussi des paysages qui l'entourent et des différentes pratiques agricoles.

Le montant du projet s'élève à 5 000 € HT. Le Lycée agricole a sollicité le Parc pour un soutien financier à hauteur de 2 000 € HT maximum correspondant à 40% des dépenses.

- Concernant l'Objectif stratégique 3.2 : Accompagner l'évolution des modes de vie / Objectif opérationnel 3.3.2 : Faire de la culture un moteur du projet de territoire

La commune de Château-Voué a sollicité une subvention d'équipement pour la **création d'une sculpture monumentale sur le « Chêne du Roi »**. Ce chêne pédonculé multi centenaire est un lieu emblématique pour les randonneurs de ce secteur. Il n'a malheureusement pas survécu aux aléas climatiques de ces dernières années mais afin de conserver l'attrait du site et pour ne pas le couper, il a été proposé de créer une sculpture monumentale à même le bois de ce chêne. Cette création artistique in situ permettra de renforcer l'intérêt touristique et culturel de cette forêt dotée de sentiers pédestres et VTT.

Cependant, avant tout travaux il sera nécessaire de bien déterminer qu'il n'y aura aucun impact sur un habitat d'espèce protégée. Tout arbre mort est plein de vie, ainsi, il pourrait s'y trouver des trous de Pics, des écorces décollées sous lesquelles peuvent être présents chiroptères ou oiseaux, présence de Lucane...Le parc peut dès cet été aller déjà faire un pré diagnostic.

Le montant total des travaux s'élève à 10.659,47 € TTC, correspondant à la taille de réduction de l'arbre pour un montant de 789,47 € TTC et à la réalisation de la sculpture pour un montant de 9.870,00 € TTC. La subvention sollicitée auprès du PNRL s'élève à **5.329,73 €** correspondant à 50% des dépenses.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **d'APPROUVER** l'octroi de subvention d'équipement :
- d'un montant de 2 536.51 €HT à la commune d'Hagéville pour l'aménagement en faveur de la biodiversité d'un ancien transformateur électrique.
- d'un montant de 5 006.40 €HT à la commune de Troyon pour l'amélioration de l'éclairage public.
- d'un montant de 3 000 €HT à la commune de Château-Voué pour l'isolation thermique de la mairie.
- d'un montant de 2 000 €HT au Lycée agricole de Château-Salins pour la création de panneaux pédagogiques.
- d'un montant de 5 329.73 €HT à la commune de Château-Voué pour la création d'une sculpture monumentale sur le « Chêne du Roi ».
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président,
Jérôme END